

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1965 B 00053

Numéro SIREN : 654 500 537

Nom ou dénomination : ENTREPRISE FERRARD & CIE

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/009233

Expéditeur :

Greffe du Tribunal de Commerce
CS 50228 36 rue de la Résistance
42006 SAINT-ETIENNE Cedex 1



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
SAINT-ETIENNE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/009233**
n° de gestion : **1965B00053**
n° SIREN : **654 500 537 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le
29/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ENTREPRISE FERRARD & CIE - Société par actions simplifiée

2 rue Calixte Plotton 42000 Saint-etienne -FRANCE-

Date de clôture : 31/03/2020

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants : Dépôt des comptes annuels

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



765782



765782

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FERRARD ET CIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise : 2 rue Calixte Plotton 42000 SAINT ETIENNE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 6 5 4 5 0 0 5 3 7 0 0 0 2 8		Néant <input type="checkbox"/> *			
		GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE SI-ETIENNE			
		Exercice N clos le 31/03/2020			
		Brut 009233			
		Amortissements, provisions 29 SEP 2020			
		Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
		Frais de développement *	CX		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 889	AG 13 618 270
		Fonds commercial (1)	AH	3 048	AI 3 048
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO
		Constructions	AP		AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	122 084	AS 100 919 21 165
		Autres immobilisations corporelles	AT	249 385	AU 219 788 29 597
		Immobilisations en cours	AV		AW
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	2 900	CV 2 900	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	11 623	BI 11 623	
TOTAL (II)		BJ	402 933	BK 334 325 68 607	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM
		En cours de production de biens	BN	86 887	BO 86 887
		En cours de production de services	BP		BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS
		Marchandises	BT	265 522	BU 265 522
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 105 483	BY 24 488 2 080 994
		Autres créances (3)	BZ	345 304	CA 345 304
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE
	Disponibilités	CF	157 756	CG 157 756	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	37 569	CI 37 569	
	TOTAL (III)	CJ	2 998 522	CK 24 488 2 974 033	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 401 456	IA 358 814 3 042 641	
Renvois : (1) Dont droit au bail .	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an CR 454 337	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

/

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FERRARD ET CIE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 22.000)	DA	22 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	768 908	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	136 495	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	929 604
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	310 000	
	Provisions pour charges	DQ	96 580	
	TOTAL (III)	DR	406 580	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 277	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	168 107	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	733 429	
	Dettes fiscales et sociales	DY	613 511	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	123 663	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	47 466	
	TOTAL (IV)	EC	1 706 457	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 042 641	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 695 583	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 480		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SAS FERRARD ET CIE		Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	87 583	FE	
		FG	7 118 430	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 206 014	FK	
	Production stockée*			FM (275 325)	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO 7 218	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP 140 838	
	Autres produits (1) (11)			FQ 7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 7 078 753
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS 1 992 836	
	Variation de stock (marchandises)*			FT 5 557	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 37 664	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 2 843 318	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 54 294	
	Salaires et traitements*			FY 1 204 520	
	Charges sociales (10)			FZ 588 770	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA 22 405
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC 15 329
	Autres charges (12)			GD 96 580	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE 7 762
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF 6 869 040	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GG 209 712	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL 1 530	
	Différences positives de change			GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN	
Total des produits financiers (V)				GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GP 1 530	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ	
	Différences négatives de change			GR 7 872	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS	
Total des charges financières (VI)				GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GU 7 872	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV (6 341)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW 203 371	

(RENOIS, voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	19 363
Pénalités, amendes fiscales et pénales	265
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	11 732
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	31 360
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	12 001
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	12 001

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FERRARD ET CIE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
										3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	16 937	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	118 911	KT		KU	3 173		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	209 992	KW		KX	1 250		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	12 120		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	37 754	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	366 658	LO		LP	16 543		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U	2 901	8V		8W				
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT	11 494	IU		IV	129			
TOTAL IV					LQ	14 395	LR		LS	129			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	397 992	ØH		ØJ	16 673			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						par virement de poste à poste		3		4			
						1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	16 937	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencets et am. des constructions					IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	122 084	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU		MM	211 242	MN		MO	
		Matériel de transport				IV	11 731	MP	388	MQ		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	37 754	MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IV		NG	11 731	NH	371 470	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					IØ		ØX	1	ØY	2 900	ØZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	11 623	2F		2G	
	TOTAL IV					I3		NJ	1	NK	14 524	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	11 732	ØL	402 933	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FERRARD ET CIE</u>							Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG			
		9 784				3 833		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions		Sur sol propre		PM		PN		PO			
		Sur sol d'autrui		PR		PS		PT			
		Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
		91 894		9 024		QB		100 919			
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QG			
		Matériel de transport		QH		QI		QK			
		177 694		5 533		QI		13			
		32 545		4 001		QN		36 547			
		QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV		QW		QX			
		302 134		18 572		QW		320 707			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
		311 919		22 405		ØQ		334 325			
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres			Colonne 5 Mode dégressif	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW+NY)	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FERRARD ET CIE						Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	399 760	5W	96 580	5X	89 760	5Y	406 580
	TOTAL II	5Z	399 760	5T	96 580	5V	89 760	5X	406 580
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	9 159	6U	15 329	6V	24 488	6W	24 488
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	9 159	7C	15 329	7D		7E	24 488	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	408 920	7D	111 909	7E	89 760	7F	431 069	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	111 909	UF	89 760			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA . Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières		UT	11 623	UV		UW	11 623					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	28 407					28 407				
	Autres créances clients		UX	2 077 076		1 651 146			425 930				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (autrement constitués) UO)		ZI										
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 712		2 712							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	59 448		59 448						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)		VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	283 144		283 144							
	Charges constatées d'avance		VS	37 569		37 569							
	TOTAUX			VT	2 499 981	VU	2 034 020	VV	465 961				
RENVOIS	(1)	Montant des	VD										
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE										
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF										
- Remboursements obtenus en cours d'exercice													
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	4 480		4 480							
	à plus d'1 an à l'origine		VH	15 797		4 923		10 874					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	733 429		733 429							
Personnel et comptes rattachés			8C	69 494		69 494							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	61 977		61 977							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	452 170		452 170							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	29 869		29 869							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	168 107		168 107							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	123 663		123 663							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	47 466		47 466							
TOTAUX			VY	1 706 457	VZ	1 695 583		10 874					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 772	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FERRARD ET CIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 3 042 642 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 136 495 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.
- continuité de l'exploitation

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

 Règles et méthodes comptables**Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Avec la crise sanitaire liée au COVID-19, en raison de la nature de son activité et du travail sur chantiers, l'entreprise a dû fermer son établissement en date du 19 mars 2020 et par conséquent n'a pas généré de chiffre d'affaires à compter de cette date.

L'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel,
- obtention d'un prêt garanti par l'état de 200 000 € réparti auprès de ses 2 établissements financiers.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.


Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 049			3 049
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 889			13 889
Immobilisations incorporelles	16 938			16 938
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	118 911	3 173		122 085
- Installations générales, agencements aménagement divers	209 993	1 250		211 243
- Matériel de transport		12 120	11 732	389
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 755			37 755
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	366 659	16 543	11 732	371 471
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 902		1	2 901
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 494	130		11 624
Immobilisations financières	14 396	130	1	14 525
ACTIF IMMOBILISE	397 993	16 673	11 733	402 933

Notes sur le bilan


Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		16 543	130	16 673
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		16 543	130	16 673
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 732	1	11 733
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		11 732	1	11 733

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2020
Éléments achetés	3 049
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	3 049


Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 785	3 833		13 618
Immobilisations incorporelles	9 785	3 833		13 618
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	91 895	9 025		100 919
- Installations générales, agencements aménagements divers	177 694	5 533		183 228
- Matériel de transport		13		13
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 546	4 001		36 547
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	302 135	18 572		320 707
ACTIF IMMOBILISE	311 920	22 406		334 326


Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 499 981 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 624		11 624
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 105 483	1 651 146	454 337
Autres	345 305	345 305	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 569	37 569	
Total	2 499 981	2 034 020	465 961
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	142 908
FOURNIS.AVOIRS NON PARV.	19 413
DIVERS PROD. A RECEVOIR	19 858
PPTS FINANCIERS A RECEVOIR	18
Total	182 197


Notes sur le bilan
Capitaux propres
Composition du capital social

Capital social d'un montant de 22 000,00 euros décomposé en 1 100 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions
Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	399 761	96 580	89 761		406 580
Total	399 761	96 580	89 761		406 580
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		96 580	89 761		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes


Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 706 457 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 480	4 480		
- à plus de 1 an à l'origine	15 798	4 923	10 874	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733 430	733 430		
Dettes fiscales et sociales	613 512	613 512		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	291 771	291 771		
Produits constatés d'avance	47 467	47 467		
Total	1 706 457	1 695 583	10 874	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 772			
(**) Dont envers les associés	168 108			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	157 024
BANQUES INTERETS COURUS	4 480
INT COURUS /COMPTES COURANTS	1 472
ETAT CHARGES A PAYER	29 038
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	50 059
CAP ASSURANCES	8 683
Total	250 756

 **Notes sur le bilan**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	23 481		
CCA SUR CREDITS BAUX	4 824		
CCA ASSURANCE	9 265		
Total	37 569		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	47 467		
Total	47 467		

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	87 584		87 584
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	7 045 173		7 045 173
Etudes			
Prestations de services	73 257		73 257
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	7 206 014		7 206 014

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 634 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2015, la société SAS FERRARD ET CIE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU FINANCIERE BD.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la méthode de la neutralisation a été retenue comme schéma de comptabilisation.


Autres informations
Engagements financiers**Crédit-Bail**

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				468 658	468 658
Cumul exercices antérieurs				149 396	149 396
Dotations de l'exercice				117 876	117 876
Amortissements				267 272	267 272
Cumul exercices antérieurs				152 641	152 641
Exercice				119 813	119 813
Redevances payées				272 454	272 454
A un an au plus				99 694	99 694
A plus d'un an et cinq ans au plus				94 162	94 162
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				193 855	193 855
A un an au plus				308	308
A plus d'un an et cinq ans au plus				3 679	3 679
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				3 987	3 987
Montant pris en charge dans l'exercice				119 813	119 813

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La société a souscrit un contrat d'assurance retraite pour la prise en charge des indemnités de fin de carrières, auprès de PROBTP pour les ouvriers et auprès de l'Auxiliaire pour les ETAM. Cette dernière ne distingue pas dans son taux de cotisation, celui qui se rapporte à la garantie retraite et celui qui se rapporte à la garantie licenciement.

On ne peut donc pas déterminer le montant des cotisations versées pour le risque retraite seul. Le montant indiqué correspond aux 2 risques.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 28 845 euros

"ENTREPRISE FERRARD ET CIE"
Société par actions simplifiée au capital de 22 000 €

SIEGE SOCIAL : SAINT-ETIENNE (Loire)
2, rue Calixte Plotton

:-

654 500 537
R.C.S. : SAINT-ETIENNE
(65 B 53)
S.I.R.E.T. : 654 500 537 00026

:-

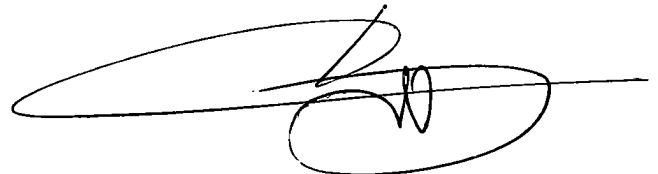
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU VINGT-DEUX SEPTEMBRE DEUX MIL VINGT

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

ETUDE JURIDIQUES ET FIDUCIAIRES
S.E.J.E.F.
SOCIETE D'AVOCATS
SELAS au capital de 250 000 €
15 rue Honore de Balzac BP 50025
42271 SAINT PRIEST EN JAREZ CEDEX
Tel 33 (0)4 77 74 72 88 - Fax 33 (0)4 77 93 10 64
RUS ST ETIENNE 694 001 04

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT,
M. Daniel BESSET



"ENTREPRISE FERRARD ET CIE"
Société par actions simplifiée au capital de 22 000 €

SIEGE SOCIAL : SAINT-ETIENNE (Loire)
2, rue Calixte Plotton

-:-

654 500 537
R.C.S. : SAINT-ETIENNE
(65 B 53)
S.I.R.E.T. : 654 500 537 00026

-:-

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU VINGT-DEUX SEPTEMBRE DEUX MIL VINGT**

**APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE TRENTE ET UN MARS DEUX MIL VINGT**

TROISIEME DECISION

L'associée unique, statuant sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020, s'élevant à 136 495,17 €, décide de l'affecter comme suit :

- Au compte « AUTRES RESERVES » 136 495,17 €
=====

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Distribution globale	Eligible à la réfaction
2016/2017	272,73 €	300 003 €	300 003 €
2017/2018	NEANT	-	-
2018/2019	91 €	100 100 €	100 100 €

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT,
M. Daniel BESSET



Jean-Luc DESPRES
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Région de Lyon
B.P. 50025
15 rue Honoré de Balzac
42271 Saint Priest en Jarez cedex 1

Tél. : 04.77.35.08.81
Fax : 04.77.93.16.64
E-mail : jl.despres@firec.com

ENTREPRISE FERRARD et Cie
S.A.S. au capital de 22 000 €
2 rue Calixte Plotton

42000 ST-ETIENNE

-:-

R.C.S. : ST-ETIENNE 654 500 537
S.I.R.E.T. : 654 500 537 00026
CODE APE : 4322B

-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2020

A l'assemblée générale de la société **ENTREPRISE FERRARD et Cie SAS**,

I. - OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ENTREPRISE FERRARD et Cie SAS** relatifs à l'exercice clos le **31 MARS 2020** tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par les dirigeants le 15/07/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.../... 

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} AVRIL 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Nos travaux ont consisté à examiner les règles et principes comptables appliqués par la société et portés dans l'annexe et à vérifier qu'ils sont conformes à ceux généralement admis.
- **Stocks :**
La note « Stocks » de l'annexe précise les modalités d'évaluation des valeurs d'inventaires des stocks et des éventuelles dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. - VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V. - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

.../...

JLD

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par : le président.

VI. - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT À ST PRIEST EN JAREZ,
LE 2 SEPTEMBRE 2020


Le Commissaire aux comptes
Jean-Luc DESPRES



Bilan BIC (CEG)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	13 889,00	13 618,16	270,84	4 104,17
Fonds commercial	3 048,98		3 048,98	3 048,98
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	122 084,62	100 919,25	21 165,37	27 016,74
Autres immobilisations corporelles	249 385,90	219 788,09	29 597,81	37 506,96
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 900,70		2 900,70	2 901,70
Autres immobilisations financières	11 623,89		11 623,89	11 494,19
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	402 933,09	334 325,50	68 607,59	86 072,74
Stocks				
En cours de production de biens	86 887,46		86 887,46	362 213,17
Marchandises	265 522,13		265 522,13	271 079,26
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 105 483,32	24 488,98	2 080 994,34	1 980 262,12
Fournisseurs débiteurs	46 590,85		46 590,85	78 620,07
Personnel	2 712,00		2 712,00	1 518,39
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	59 448,57		59 448,57	38 140,52
Autres créances	236 553,38		236 553,38	169 856,75
Divers				
Disponibilités	157 756,03		157 756,03	161 281,37
Charges constatées d'avance	37 569,19		37 569,19	23 764,47
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 998 522,93	24 488,98	2 974 033,95	3 086 736,12
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 401 456,02	358 814,48	3 042 641,54	3 172 808,86



 Bilan BIC (CEG)

	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	22 000,00	22 000,00
Réserve légale	2 200,00	2 200,00
Autres réserves	768 908,99	733 333,69
Résultat de l'exercice	136 495,17	135 675,30
TOTAL CAPITAUX PROPRES	929 604,16	893 208,99
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	310 000,00	310 000,00
Provisions pour charges	96 580,04	89 760,89
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	406 580,04	399 760,89
<i>Emprunts</i>	<i>15 797,56</i>	<i>28 569,73</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>4 480,15</i>	<i>2 449,57</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	20 277,71	31 019,30
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	168 107,53	167 616,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733 429,78	1 052 151,28
<i>Personnel</i>	<i>69 494,11</i>	<i>81 542,40</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>61 977,80</i>	<i>97 206,40</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>452 170,77</i>	<i>374 937,11</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>29 869,00</i>	<i>30 759,00</i>
Dettes fiscales et sociales	613 511,68	584 444,91
Autres dettes	123 663,86	24 709,31
Produits constatés d'avance	47 466,78	19 898,13
TOTAL DETTES	1 706 457,34	1 879 838,98
TOTAL PASSIF	3 042 641,54	3 172 808,86




Compte de résultat BIC (CEG)

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	7 206 014,09	6 461 528,95
Production stockée	-275 325,71	66 624,40
Subventions d'exploitation	7 218,75	9 174,26
Autres produits	140 846,23	105 638,43
Total	7 078 753,36	6 642 966,04
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	1 992 836,80	2 236 840,64
Variation de stock (m/ses)	5 557,13	-58 008,97
Achats de m.p & aut.approv.	37 664,80	37 115,84
Autres achats & charges externes	2 843 318,57	2 284 909,84
Total	4 879 377,30	4 500 857,35
MARGE SUR M/SES & MAT	2 199 376,06	2 142 108,69
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	54 294,36	58 626,35
Salaires et Traitements	1 204 520,72	1 196 414,89
Charges sociales	588 770,08	601 645,43
Amortissements et provisions	134 315,12	120 800,25
Autres charges	7 762,80	3,31
Total	1 989 663,08	1 977 490,23
RESULTAT D'EXPLOITATION	209 712,98	164 618,46
Produits financiers	1 530,09	6 115,07
Charges financières	7 872,05	9 119,38
Résultat financier	-6 341,96	-3 004,31
RESULTAT COURANT	203 371,02	161 614,15
Produits exceptionnels	13 273,00	26 482,94
Charges exceptionnelles	31 360,85	27 542,79
Résultat exceptionnel	-18 087,85	-1 059,85
Impôts sur les bénéfices	48 788,00	24 879,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	136 495,17	135 675,30



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FERRARD ET CIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 3 042 642 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 136 495 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.
- continuité de l'exploitation

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



Règles et méthodes comptables**Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Avec la crise sanitaire liée au COVID-19, en raison de la nature de son activité et du travail sur chantiers, l'entreprise a dû fermer son établissement en date du 19 mars 2020 et par conséquent n'a pas généré de chiffre d'affaires à compter de cette date.

L'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel,
- obtention d'un prêt garanti par l'état de 200 000 € réparti auprès de ses 2 établissements financiers.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 049			3 049
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 889			13 889
Immobilisations incorporelles	16 938			16 938
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	118 911	3 173		122 085
- Installations générales, agencements aménagements divers	209 993	1 250		211 243
- Matériel de transport		12 120	11 732	389
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 755			37 755
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	366 659	16 543	11 732	371 471
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 902		1	2 901
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 494	130		11 624
Immobilisations financières	14 396	130	1	14 525
ACTIF IMMOBILISE	397 993	16 673	11 733	402 933



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		16 543	130	16 673
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		16 543	130	16 673
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 732	1	11 733
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		11 732	1	11 733

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2020
Éléments achetés	3 049
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	3 049



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 785	3 833		13 618
Immobilisations incorporelles	9 785	3 833		13 618
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	91 895	9 025		100 919
- Installations générales, agencements aménagements divers	177 694	5 533		183 228
- Matériel de transport		13		13
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 546	4 001		36 547
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	302 135	18 572		320 707
ACTIF IMMOBILISE	311 920	22 406		334 326



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 499 981 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 624		11 624
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 105 483	1 651 146	454 337
Autres	345 305	345 305	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 569	37 569	
Total	2 499 981	2 034 020	465 961
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	142 908
FOURNIS.AVOIRS NON PARV.	19 413
DIVERS PROD. A RECEVOIR	19 858
PDTS FINANCIERS A RECEVOIR	18
Total	182 197



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 22 000,00 euros décomposé en 1 100 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	399 761	96 580	89 761		406 580
Total	399 761	96 580	89 761		406 580
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		96 580	89 761		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 706 457 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 480	4 480		
- à plus de 1 an à l'origine	15 798	4 923	10 874	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733 430	733 430		
Dettes fiscales et sociales	613 512	613 512		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	291 771	291 771		
Produits constatés d'avance	47 467	47 467		
Total	1 706 457	1 695 583	10 874	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 772			
(**) Dont envers les associés	168 108			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	157 024
BANQUES INTERETS COURUS	4 480
INT COURUS /COMPTES COURANTS	1 472
ETAT CHARGES A PAYER	29 038
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	50 059
CAP ASSURANCES	8 683
Total	250 756



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	23 481		
CCA SUR CREDITS BAUX	4 824		
CCA ASSURANCE	9 265		
Total	37 569		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	47 467		
Total	47 467		



 **Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	87 584		87 584
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	7 045 173		7 045 173
Etudes			
Prestations de services	73 257		73 257
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	7 206 014		7 206 014

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 634 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2015, la société SAS FERRARD ET CIE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU FINANCIERE BD.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Conformément à la convention d'intégration fiscale, la méthode de la neutralisation a été retenue comme schéma de comptabilisation.



Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				468 658	468 658
Cumul exercices antérieurs				149 396	149 396
Dotations de l'exercice				117 876	117 876
Amortissements				267 272	267 272
Cumul exercices antérieurs				152 641	152 641
Exercice				119 813	119 813
Redevances payées				272 454	272 454
A un an au plus				99 694	99 694
A plus d'un an et cinq ans au plus				94 162	94 162
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				193 855	193 855
A un an au plus				308	308
A plus d'un an et cinq ans au plus				3 679	3 679
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				3 987	3 987
Montant pris en charge dans l'exercice				119 813	119 813

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La société a souscrit un contrat d'assurance retraite pour la prise en charge des indemnités de fin de carrières, auprès de PROBTP pour les ouvriers et auprès de l'Auxiliaire pour les ETAM. Cette dernière ne distingue pas dans son taux de cotisation, celui qui se rapporte à la garantie retraite et celui qui se rapporte à la garantie licenciement.

On ne peut donc pas déterminer le montant des cotisations versées pour le risque retraite seul. Le montant indiqué correspond aux 2 risques.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 28 845 euros

